

DEPARTEMENT DES VOSGES

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE
A LA MODIFICATION N° 02
ET A LA RÉVISION « *ALLÉGÉE* » N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE FRESSE-SUR-MOSELLE

En exécution de l'arrêté n°110/2025 en date du 2 décembre 2025 de Monsieur Dominique PEDUZZI, Le Maire de la Commune de FRESSE SUR MOSELLE,

Je soussigné Monsieur Jean-Patrick ERARD, Commissaire-enquêteur titulaire désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Nancy, ai coté et paraphé le présent registre contenant douze feuillets, destiné à recevoir les observations du public à la Mairie de la Commune aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant la durée de l'enquête publique, c'est à dire du **Lundi 22 décembre 2025 à 9 h 00 jusqu'au Jeudi 22 janvier 2026 à 17 h 00 ainsi que lors de mes permanences :**

- **Lundi 22 décembre 2025 de 9h à 11h,**
- **Lundi 29 décembre 2025 de 10h à 12h,**
- **Samedi 10 janvier 2026 de 9h à 11h,**
- **Jeudi 22 janvier 2026 de 15h à 17h.**

A
le
le Commissaire-Enquêteur,

Le délai d'enquête étant expiré, je soussigné Monsieur Jean-Patrick ERARD Commissaire-enquêteur titulaire désigné par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Nancy, déclare clos le présent registre contenant douze feuillets et auquel sont annexées..... lettres.

A
le
le Commissaire-Enquêteur,

Registre transmis à Monsieur le Maire de la Commune de FRESSE SUR MOSELLE avec le dossier d'enquête, mes conclusions et rapport.

A
le
le Commissaire-Enquêteur,